

maintenant une certaine stabilité. Des privilèges ont, bien sûr, été accordés, et j'ose croire qu'ils seront conservés. J'espère que le gouvernement n'hésitera pas à défendre et à aider un organisme qui a à cœur les intérêts de la collectivité.

Il est fort important de donner cette chance à ces mouvements qui permettent à chaque citoyen de capitaliser à un niveau qui lui donne une force économique. Chaque citoyen a le désir de contrôler au moins une bonne partie de son économie.

Les coopératives et le mouvement Desjardins caressent le noble objectif de rechercher la participation des citoyens et de leur donner des directives économiques, au bénéfice de leur région.

Ne perdant pas de vue des objectifs aussi nobles et aussi louables, j'invite le gouvernement à songer d'une façon particulière à accorder toute l'aide possible aux mouvements coopératifs. Je ne crois pas qu'un seul député n'ait l'intention de s'opposer à une telle politique. Et même si l'honorable ministre a pris connaissance des instances faites par les différents mouvements, je crois qu'il importe de faire encore davantage pour eux.

Je crois que l'honorable ministre, qui n'a peut-être pas encore eu l'occasion de militer dans des mouvements coopératifs, aura entendu suffisamment d'opinions et de revendications pour mesurer l'importance de cette question. J'ose espérer que les députés du Québec, de quelque allégeance politique qu'ils soient, n'hésiteront pas non plus...

Une voix: N'oubliez pas les indépendants!

M. La Salle: Les indépendants, bien sûr, n'hésitent jamais à prendre part à un débat où une question sérieuse doit être discutée. Alors, d'une façon bien indépendante, je me fais, à l'instar de certains autres députés, le porte-parole des représentants de ces mouvements dans ma circonscription. J'ose espérer que d'autres députés le feront et reconnaîtront qu'il leur incombe de faire valoir, en dehors de toute considération partisane, les intérêts des mouvements coopératifs et des caisses populaires dont nous connaissons l'œuvre bénéfique. Si nous agissons de cette façon, nous réussirons à donner suffisamment de lumière au ministre des Finances pour qu'il se fasse un plaisir et non pas un devoir d'annoncer à ces organismes qu'ils conserveront leur caractère particulier, leurs privilèges, pour leur bon fonctionnement et pour la bonne santé économique des citoyens.

[Traduction]

M. Gleave: Monsieur le président, je veux simplement signaler deux choses. Le secrétaire parlementaire a déclaré que si nous respectons certaines limites de ce côté-ci de la Chambre, on tiendra compte de nos paroles en temps et lieu. C'est bien gentil à lui de nous manifester tant de bonté. Il a déclaré que certaines instances seront utiles et, implicitement, que d'autres ne le seront pas du tout, je suppose. Lorsqu'il a pris la parole, il a omis une des plus importantes observations qu'il aurait pu faire, c'est-à-dire, de préciser si l'amendement dont nous sommes saisis est recevable. Il dit qu'on acceptera le débat sur des points précis et ainsi de suite. Cet amendement est plutôt précis.

Avec tout le respect que je lui dois, je dirais au secrétaire parlementaire qu'il ne devrait sûrement pas être surpris des opinions et du débat sur les coopératives parce qu'avant l'interruption des travaux à la fin de juin, il a été question à la Chambre des propositions fiscales

[M. La Salle.]

relatives aux coopératives et de leurs répercussions sur celles-ci. Je sais que les représentants des coopératives sont venus discuter les propositions fiscales du projet de loi avec le ministre intéressé. Ils étaient ici l'été et l'automne derniers et le ministre ainsi que son secrétaire parlementaire n'ont pas manqué de renseignements sur l'attitude des coopératives et de leurs membres à l'égard de ces propositions.

• (9.00 p.m.)

Le gouvernement a commis l'erreur fondamentale de prêter l'oreille à l'avis et à l'opinion de certains organismes qui ont essayé de faire croire que les coopératives doivent être distinguées des membres qui les composent. Savez-vous que cette attitude me rappelle celle qu'on adopte parfois pour les affaires extérieures lorsqu'on soutient que les habitants d'un pays seraient tout à fait sympathiques si l'on n'avait pas tellement à redire sur leurs dirigeants.

Une voix: Comme c'est le cas ici.

M. Gleave: Le gouvernement actuel prétend que les coopératives sont des organismes très utiles, que le principe qui les gouverne est excellent, mais que leur seul défaut est de prendre parfois assez d'expansion pour pouvoir servir ceux qui les ont fondées.

Des voix: Bravo!

M. Gleave: J'ai lu les déclarations faites par le ministre responsable...

Une voix: Le ministre irresponsable.

Une voix: Lequel est responsable?

M. Gleave: ... et je n'ai jamais lu pareilles sottises. J'ai investi dans les coopératives lorsque j'étais agriculteur. Je leur ai avancé de l'argent et en ai reçu en contrepartie des dividendes. Les coopératives ont retenu d'autres dividendes pour exécuter certains travaux nécessaires. Monsieur le président, le projet de loi actuel dit en fait qu'une petite coopérative, c'est très bien, mais il faut l'empêcher de trop s'agrandir.

M. Mahoney: Est-ce une coopérative familiale?

M. Gleave: Quelle était cette intervention?

Une voix: Ne vous inquiétez pas, elle était sans intérêt.

M. Gleave: Le secrétaire parlementaire pense-t-il qu'il est plus important pour moi d'avoir accès à une coopérative à Biggar ou je peux acheter du carburant pour ma ferme et de l'épicerie ou bien d'avoir accès à une coopérative du genre du Syndicat du blé de la Saskatchewan qui est à même de construire à la côte ouest un élévateur pour mon grain? Est-ce ce dont le gouvernement tente de persuader nos concitoyens et nous-mêmes?

M. Mahoney: Dites-nous ce qui est le plus important, Al.

M. Gleave: Je vais le dire au secrétaire parlementaire. C'est probablement l'élévateur de Vancouver qui est le plus important car personne d'autre que la coopérative ne voulait le construire. Le gouvernement a forcé la coopérative à le faire. De plus, il a forcé les coopératives à créer Excan. J'ignore si le secrétaire parlementaire le sait. Je pense que oui étant donné qu'il évolue dans les cercles financiers de Calgary et qu'il a déclaré à un député de Terre-Neuve que Calgary et l'Alberta ne sont pas sans